



Administration de pilotage des Laurentides
Laurentian Pilotage Authority

HIVER

2017-2018



PÉRIODE HIVERNALE

Décembre				Janvier	Période hivernale	Mars			Avril	
2 au 9	9 au 16	16 au 23	23 au 30	1 au 6		9 au 16	16 au 23	23 au 30	1 au 7	7 au 14
Pré-hivernale						Post hivernale				

Pré-hivernale	
Début	Enlèvement première bouée prioritaire (variable)
Durée moyenne	3 semaines
Fin	1 janvier (variable)



Post-hivernale	
Début	16 mars (variable)
Durée moyenne	3 semaines
Fin	Pose de la dernière bouée prioritaire (variable)

RÈGLEMENT DE L'APL

L'Administration détermine la période de navigation d'hiver dans chaque circonscription de pilotage en fonction de la sécurité de la navigation, après consultation de la Garde côtière canadienne, des pilotes qui sont membres d'une personne morale visée au paragraphe 15(2) de la Loi et des groupes d'armateurs intéressés, compte tenu :

- a) de l'état des aides à la navigation;
- b) des conditions météorologiques;
 - Température de l'air
 - Vitesse / direction des vents
 - Météo court terme
- c) de la formation ou de l'état des glaces;
 - Température de l'eau
 - Niveau d'eau
 - Limite de vitesse
- d) d'autres facteurs pertinents:
 - Équipement de navigation
 - Chauffage

Après avoir déterminé la période de navigation d'hiver l'Administration en informe les intéressés dans les meilleurs délais.

CRITÈRES DE L'APL



Canada

Administration de Pilotage des Laurentides
Laurentian Pilotage Authority

Grille de critères à considérer

CIRCONSCRIPTION 1

QUEBEC À MONTRÉAL

		Adéquat?		Norme / niveau à atteindre	Commentaires	Consensus?	
		OUI	NON			OUI	NON
1	État des aides à la navigation	X		Présence	Service : contrat à double sens	X	
2	Température de l'eau	X		2,5°C		X	
3	Température de l'air	X		-5°C	Lié à 2 et 9	X	
4	Limite de vitesse	X		Afin de favoriser le couvert de glace	Annoncé par la GCC	X	
5	Niveau d'eau	X			Valide à la fin	X	
6	Vélocité / direction des vents	X		25 nœuds	Vers la fin	X	
7	Formation et état des glaces	X			Glace = hiver	X	
8	Chauffage		X			X	
9	Météo court terme	X			Tendance 7 jours	X	
10	Équipement de navigation		X			X	



Canada

Administration de Pilotage des Laurentides
Laurentian Pilotage Authority

Grille de critères à considérer

CIRCONSCRIPTION 2

QUÉBEC À MONTRÉAL

		Adéquat?		Norme / niveau à atteindre	Commentaires	Consensus?	
		OUI	NON			OUI	NON
1	État des aides à la navigation	X		Bouées prioritaires	Critère déjà atteint	X	
2	Température de l'eau	X		Lecture 1°C élément déclencheur Lecture 2,5°C début de surveillance	ICD/IDO/QBC	X	
3	Température de l'air	X		10°C propice aux embruns verglaçants -5°C à considérer pour prévisions long terme	Freezing spray	X	
4	Limite de vitesse	X		Favoriser formation banquise Saguenay		X	
5	Niveau d'eau		X			X	
6	Vélocité / direction des vents	X		Freezing spray	25 noeuds	X	
7	Formation et état des glaces	X		CACQ : glace dans la rade Saguenay : vitesse		X	
8	Chauffage				Cas traité individuellement		
9	Météo court terme				Cas traité individuellement		
10	Équipement de navigation				Cas traité individuellement		

Restrictions préhivernales

Enlèvement de la première bouée lumineuse non prioritaire
Forte longueur nouvelle restriction (7 h avant crépuscule)

Enlèvement de toutes les bouées lumineuses non prioritaires
Simple pilotage de jour seulement dans tous les secteurs

Enlèvement d'une bouée prioritaire
Début période préhivernale par secteur
Simple pilotage de jour seulement
Pas de restriction sur les heures de départs sauf pour:
Navire citerne plus de 25 000 DWT
Navire plus de 245 m LOA
Navire porte conteneur avec TE plus de 10,5 m
Navire avec TE plus de 10,3 m

Enlèvement d'une bouée prioritaire avec couvert de glace de + 3/10
Navire conforme pas de restriction de départ
Tous autre navire restrictions

Enlèvement de toutes les bouées et atteinte des critères de l'APL
Déclaration de la période hivernale
Double pilotage effectif pour tous les navires